



Agent d'entretien des locaux et blanchisserie, Agent de service intérieur, Employé de service

Du 26/05/2026 au 29/05/2026

Contrat de Travail Temporaire 15h/sem

Description du poste

- Le titulaire du poste est garant(e) de l'hygiène des locaux. Il / elle effectue l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des locaux.
- Il/ elle gère les stocks et péremptions des produits d'entretien
- Il / elle gère l'entretien et le nettoyage quotidien des locaux en s'appuyant sur le plan de nettoyage établi par la structure.

L'entretien des locaux se fait avec une nettoyeur vapeur.

Missions

Garantir l'hygiène des locaux

- En fonction du plan de nettoyage établi pour chaque pièce des locaux
- En établissant son organisation de travail en fonction des tâches quotidiennes à réaliser
- En respectant les procédures de dilution, de préparation et de rinçage des produits utilisés.
- En nettoyant les pièces suivantes : salle de repos, bureau, couloirs, buanderie, salle de motricité et salle de dessin, garde mangé, escalier, entrée, salle de vie, réfectoire des enfants, dortoirs, salle dite « le labo », salle de change, sanitaires, réserve
- En nettoyant les vitres/ miroirs à hauteur de plein pied, les surfaces, les tapis, les meubles enfants notamment tables et chaises, quotidiennement.
- En triant et en évacuant les déchets courants (corbeilles à papiers, poubelles) et en veillant à toujours remettre un nouveau sac ; maîtriser les règles d'application du tri sélectif
- En sortant les poubelles les jours de passage des éboueurs
- En assurant le nettoyage des sols et des tapis et en balisant les zones glissantes
- En nettoyant les surfaces vitrées de plain-pied, les meubles, les lits
- En nettoyant et désinfectant les installations sanitaires
- En contrôlant le contenu du chariot de ménage et en l'approvisionnant
- Maîtriser le mode d'emploi et l'usage des différents matériels mécanisés utilisés pour le nettoyage
- En connaissant les spécificités

des différents produits d'entretien, leurs contraintes d'utilisation, leur toxicité et savoir les doser • Entretenir et ranger le matériel utilisé • Remonter à son supérieur hiérarchique toute constatation de dysfonctionnement ou anomalie (ampoule défectueuse, fuite d'eau...) Garantir le respect des règles d'hygiène • En appliquant le plan de nettoyage par pièce • En laissant le matériel et les locaux propres avant de quitter son poste • En respectant les normes de dilution et de rinçage des produits d'entretien • En vérifiant les dates limites avant utilisation • En utilisant le matériel de ménage à bon escient, et en l'entretenant avec soin Assurer La collaboration en équipe • En s'informant par rapport aux pièces à réaliser en priorité, aux organisations à prévoir en fonction de l'accueil des enfants • En tenant informé l'équipe de l'évolution et des modifications du travail au sein de l'entretien des locaux • En informant la direction de tout changement, problème rencontré. action à la buanderie • Appliquer le protocole d'hygiène en vigueur • Assurer la bonne utilisation et l'entretien des machines • Trier le linge sale, charger les machines en respectant les règles d'usage

Établissement

Crèche Comme Trois Pommes

21 Avenue Felix Vincent

Orvault (44700)

Association : Association Cabanes à doudous

Horaires

travail de 17h30 à 20h30

Lieu de mission

21 Avenue Felix Vincent 44700 Orvault

Publics accueillis

Petite enfance